

**Assemblée générale exceptionnelle de tous les conseils locaux de Conflans Sainte
Honorine du 07 Janvier 2020 à 20h30**

Etaient représentés tous les conseils locaux,, à savoir :

- Le lycée
- Le collège des Hautes Rayes
- Le collège du Bois d'Aulne
- Le primaire et le collège Montaigne

(Cf feuille de présence)

1- But de cette assemblée générale exceptionnelle

Cette Assemblée Générale Exceptionnelle a pour but de faire fusionner tous les conseils locaux de Conflans afin de construire un conseil local unique.

Des informations ont été prises en amont au CDPE.

L'intérêt est essentiellement due à la difficulté de pouvoir recruter des membres du bureau dans chaque conseil local.

De ce fait, le lycée Simone Weil, par exemple, se retrouve sans représentant FCPE, parce que des adhérents sont présents mais ne souhaitent pas créer un conseil local.

Le conseil local unique permettra donc de pouvoir être présent dans tous les établissements de Conflans.

Cependant, un référent par établissement aura finalement le rôle du président actuel.

Dans le bureau du conseil local, les référents seront au maximum présents, en tout cas, chaque établissement du secondaire et un membre adhérent du primaire seront représentés, afin que ce bureau puisse être le plus équitable possible entre le secondaire et le primaire.

- Séverine Laurent sera référente pour le lycée,
- Esther Duprat FCPE sera référente pour les Hautes Rayés
- Jessica Laffite FCPE sera référente pour Montaigne ,
- Marie Helene Lopez FCPE référente pour le Bois d'Aulne ,
- et Corinne Grootaert et Sacha Thabet seront référents pour le primaire.

Une adresse générique unique pour Conflans sera demandée au CDPE.

Une question est posée pour le conseil local unique :

- *Est-ce que chaque établissement gardera une certaine liberté ?*

Le référent veillera à satisfaire chaque établissement, si les actions sont évidemment en adéquation avec les valeurs de la FCPE.

Concernant la comptabilité, un seul compte sera demandé, ce qui permettra aussi de pouvoir centraliser l'argent et de ce fait pouvoir organiser des actions de plus grande envergure sur la ville.

Il faudra donc demander une fusion des comptes bancaires au CDPE.

Cela facilitera aussi le travail des trésoriers des conseils locaux qui devaient donner la liste des adhérents des autres conseils locaux de Conflans.

Des questions sont posées sur la comptabilité :

*-est ce que la mairie donnera la même subvention ?
On peut l'espérer*

*-est ce que la fusion des comptes est possible ?
Oui*

2- Votes pour le conseil local unique de Conflans Sainte Honorine

La décision d'avoir un conseil local unique sur Conflans est approuvée à l'unanimité.

3- Proposition du bureau

Le bureau est composé de:

- Corinne Grootaert présidente
- Jessica Laffitte vice-présidentes
- Émilie Nottelet trésorière
- Maxime Woimant trésorière adjoint
- Marie Helene Lopez FCPE secrétaire
- Esther Duprat FCPE secrétaire adjoint
- Shaker Thabet secrétaire adjoint
- Elsa Petit Lherondel secrétaire adjointe

4- Vote pour le bureau

Le bureau est voté à l'unanimité

Fin à 21h35